



4 octobre 2026

LA MOBILISATION DES ÉLECTRICIENS ET GAZIERS FAIT RECULER LE GOUVERNEMENT

Depuis juillet, les fédérations FNME-CGT, FCE-CFDT, CFE Énergies et FO Énergie n'ont cessé d'exiger du Gouvernement qu'il renonce à toute remise en cause du tarif agent menacé par l'injonction de la Procureure de la Cour des comptes. Elles ont aujourd'hui obtenu gain de cause.

Après de multiples échanges avec le cabinet du Premier Ministre, le Gouvernement a fini par entendre. Celui-ci a en effet adressé aux fédérations syndicales un courrier où il s'engage à « aucune évolution ayant un impact sur les agents actifs et retraités, tant d'un point de vue fiscal que social ».

Ce recul n'est pas une concession. C'est le résultat direct de la mobilisation historique du 15 septembre, de l'unité sans faille de l'Interfédérale et de la détermination des salariés et retraités des Industries Électriques et Gazières, qui ont montré qu'ils ne laisseraient pas remettre en cause leur contrat social.

Ce succès appartient d'abord aux salariés et aux retraités. Partout sur le territoire, ils se sont mobilisés pour défendre un droit dont chaque génération d'électriciens et de gaziers est à la fois héritière et garante.

Il appartient aussi à l'unité de l'Interfédérale : les quatre fédérations représentatives ont tenu une ligne commune depuis le début, sans jamais accepter de négocier sous la menace. La pression de l'ultimatum des 4 fédérations, appuyée par des bases organisées sur tous les sites, a contraint « Matignon » à répondre.

Compte tenu des engagements obtenus, l'Interfédérale suspend son appel à durcir le mouvement à partir du 6 octobre.

Néanmoins la vigilance reste de mise. Les garanties annoncées doivent être respectées sans ambiguïté et de façon durable. Les concertations de branche annoncées dans le courrier devront être mises sous surveillance des agents, le moment venu.

Le pays demande toujours plus aux électriciens et gaziers face aux tensions sur les prix, sur la sécurité d'approvisionnement ou lors des événements climatiques. Il n'est plus acceptable que leurs droits statutaires soient régulièrement présentés comme des privilèges.

Les électriciens et gaziers ont montré la force de leur engagement collectif. Ils sauront la faire vivre à nouveau si nécessaire.